

---

L'HABITAT DE L'AGE DU FER  
D'INGUINIEL « KERVEN - TEIGNOUSE »

N° 56089003AH - MORBIHAN-

Daniel TANGUY

Programme pluriannuel 2001 – 2003  
Rapport intermédiaire, année 2001

Avec le concours du Conseil Général du Morbihan  
du Syndicat de Bassin du Scorff  
et de la commune d'INGUINIEL

S.R.A. BRETAGNE  
2001

---

rap  
17

# KERVEN TEIGNOUSE, commune d'INGUINIEL (Morbihan)

Fouilles programmées tri annuelles 2001-2003

Rapport intermédiaire, année 2001

## I) INTRODUCTION

### 1) Localisation du site



N° du site : 56089003AH  
Coordonnées Lambert- Zone II : X :177,9 Y : 2346,1  
Altitude N.G.F. 140m  
Cadastre : année 1991 Section Y-O, parcelle n°37c

Kerven Teignouse se situe sur la commune d'Inguiniel, dans le nord-ouest du Morbihan, à 30kms au nord de Lorient.

Le site est installé, à une altitude moyenne de 140mètres, sur le rebord d'un plateau dominant d'une dizaine de mètres au nord la confluence de deux petits cours d'eau.

Les dépressions marécageuses qui limitent le plateau lui assurent une protection naturelle significative en particulier à l'ouest où le talweg est bien marqué. La limite est, marquée par un petit vallonement, est plus accessible.

## II) RAPPEL DES OPERATIONS PRECEDENTES

Les premiers sondages archéologiques ont eu lieu en 1991. Ils étaient destinés à préciser la localisation d'une nécropole de l'âge du fer, signalée par la présence d'une stèle haute découverte lors de travaux agricoles au début des années 1950. Ce monument auxquels étaient associés des fragments de céramique du second âge du fer a été rapidement déplacé. Les incertitudes liées à l'absence de témoins directs de la découverte et aux changements du paysage induits par le remembrement ont motivé ces premiers travaux.

Les sondages ont révélé la présence de nombreux fossés et des traces de foyers ainsi que des fragments de poteries bien datées du second âge du fer.

Sur cette base, un premier programme a été initié en 1992, il a permis la découverte des premières structures d'habitat et d'un souterrain daté de la Tène ancienne.

Par la suite, les fouilles ont l'objet de programmes pluriannuels, pour deux ans en 1993 –1994, puis trisannuels à partir de cette date : 1995 – 1997, 1998 – 2000.

Un nouveau programme trisannuel a débuté en 2001.

### Les données des précédents programmes

Les travaux précédents ont mis rapidement en évidence un habitat dont l'évolution débute à la transition entre le premier et le second âge du fer. Le schéma de cette évolution s'articule en cinq phases schématisées que l'on peut restituer de la façon suivante :

- Une phase ancienne datée de la fin du VI<sup>ème</sup> siècle avant J.-C., caractérisée par la présence de quelques fragments de poteries et d'une petite section de fossé. Actuellement, aucune véritable structure n'est attribuée à cette phase. Par ailleurs quelques éclats de silex, la présence de haches en dolérite ainsi que quelques tessons de l'âge du bronze attestent d'une utilisation ancienne du plateau.

- La seconde phase, datée du V<sup>ème</sup> siècle avant J.-C., voit la mise en place d'un premier enclos limité par un système curviligne de fossé-talus, dégagé de façon incomplète pour l'instant. A cette première période d'installation réelle sur le site correspond le creusement des premiers souterrains dont certains ont livré de la céramique caractéristique du début de la Tène ancienne.

- Au cours de la troisième phase, durant la Tène ancienne et plus particulièrement à la fin du IV<sup>ème</sup> siècle avant J.-C., le site se développe par l'adjonction d'un nouvel espace d'habitat vers le nord et la création d'un enclos à bétail en bordure de la zone humide. Cette extension s'accompagne de la multiplication des souterrains, et donc, si l'on s'en tient à la fonction retenue habituellement pour ces structures, à une progression du volume de stockage. Parallèlement, les limites de l'habitat deviennent importantes : les fossés et sans doute les talus prennent de l'ampleur, l'entrée devient monumentale. Le mobilier associé à ce développement regroupe de nombreuses céramiques ornées de décors estampés. L'évolution postérieure du site nous donne une vision tronquée de l'extension de l'habitat vers le sud à cette période.

- La quatrième phase dans l'histoire du site correspond à sa réorganisation complète, datée du III<sup>ème</sup> siècle avant J. – C. et à l'évolution de l'habitat durant le II<sup>nd</sup> siècle avant J.-C. dans le cadre de limites fortifiées. Les souterrains ne sont plus utilisés. Un enclos central reprenant probablement le tracé d'une limite de la Tène ancienne, est protégé de façon symétrique, au nord et au sud par deux enclos limités par de puissants fossés.

- La cinquième phase d'utilisation du site, au cours du 1<sup>er</sup> siècle avant J. – C., voit une nouvelle organisation se mettre en place. Les limites deviennent plus modestes, l'habitat fortifié est remplacé

des structures associant des petits fossés à une construction. Pour cette période, notre vision est limitée par le fait que l'habitat semble se développer vers l'est dans une zone qui n'a pas encore fait l'objet de recherches.

Plusieurs indices, notamment, la présence de fragments de céramiques romaines, de tuiles et de sigillées, indiquent une pérennité de l'habitat après la fin de l'indépendance.

#### La démarche préconisée à l'issue du programme 1998 – 2000

En conclusion du rapport remis à la fin de l'année 2000, quelques perspectives prioritaires de recherches se sont dégagées pour le futur programme. Elles concernaient plusieurs axes :

- La poursuite et l'achèvement de l'étude de l'enclos central, mis en place au cours du III<sup>ème</sup> siècle avant J. – C.,
- La mise en évidence de l'association entre cet enclos central et l'enclos sud et, éventuellement, la validation d'une hypothèse de l'extension de l'habitat vers le sud lors de cette phase.
- La réalisation d'une série de sondages sur des secteurs précis, afin de connaître l'étendue réelle du site et de situer une éventuelle nécropole, à l'origine de l'intervention sur le site de Kerven Teignouse.
- Enfin, il était prévu de poursuivre l'étude paléoenvironnementale et de mener à bien le travail de céramologie concernant la quatrième phase d'utilisation de l'habitat.

### **II) L'OPERATION ARCHEOLOGIQUE DE 2001.**

Lors de cette première année de nouveau programme, l'accent a été mis sur la poursuite de l'étude de l'enclos central, comme cela était prévu dans le rapport précédent. La surface étudiée en 2001 atteint près de 600m<sup>2</sup>.

Le décapage mécanique initial a concerné la bordure est de la fouille 2000 sur une largeur de 15 mètres. Cette surface assez réduite tenait compte de l'éventualité de la présence de structures comme le souterrain 315 étudié pendant trois semaines en 2000. Après ce premier décapage, une seconde zone a été ouverte vers le sud.

#### **1) La bordure est de l'enclos central.**

Le tracé du fossé de limite est de l'enclos est apparu. Hormis l'angle nord est dont la fouille est programmée pour 2001, les limites de l'enclos central sont connues. De plan trapézoïdal, sa surface intérieure est de 1450 m<sup>2</sup>. Ce plan est d'une remarquable régularité et confirme une conceptualisation de l'ensemble des structures réalisées lors de la mise en place de la quatrième phase d'utilisation du site.

Le fossé de limite est atteint 38 mètres de longueur, tout comme le fossé ouest. Mis au jour sur 32 mètres, il a fait l'objet de deux sondages aux extrémités sud et nord.

Le sondage nord, (E.C.- F.E. 5/6) montre l'importance du fossé et sa similitude avec l'ensemble des limites de l'enclos central. Sa profondeur est de 2,20mètres pour une largeur moyenne de 5mètres. Le profil en V évasé est également semblable à ce que nous par ailleurs et le remplissage témoigne d'une évolution décrite les années précédentes : Fonctionnement ouvert, comblement partiel, mise en place d'une palissade et destruction de celle-ci.

Il reste évident que l'étude actuelle n'autorise pas de généralisation. D'autant que le sondage ponctuel réalisé manuellement sur 5mètres de longueur a révélé des particularités qui seront soumises à des vérifications lors de la prochaine campagne. Le creusement du remplissage est bien attesté sur une profondeur de 0,80mètre. L'absence de mobilier n'a pas encore permis de dater la mise en place de ce petit fossé que l'on distingue en surface après un premier décapage.

Par ailleurs, en bordure est de la coupe 6, un important trou de poteau entaille profondément la paroi du fossé. Il est associé à de gros blocs de calage. Un second aménagement de pierres laisse indiquer la présence d'un second calage sur le flanc ouest du fossé. Il est donc très probable que ce système soit lié à une entrée. L'abondant mobilier découvert dans ce secteur provient, de façon quasi exclusive de la bordure extérieure du fossé. Daté du III<sup>ème</sup> – II<sup>nd</sup> siècle av. J.-C., il est situé au même niveau que le calage d'entrée.

La fouille complète du fossé est s'avère nécessaire, elle devrait nous permettre de comprendre l'évolution de la limite, ses différents réaménagements et, plus particulièrement, son fonctionnement avec un nouveau fossé mis au jour quatre mètres à l'est.

Le fossé F.01-E est visible sur 20mètres. Il diffère du précédent par sa taille : large d'1,80mètre, sa profondeur n'excède pas 0,80mètre. Ces caractéristiques et son comblement indiquent qu'il a reçu une palissade. Le tracé parallèle au fossé précédent peut plaider en faveur d'un fonctionnement associé et le mobilier recueilli dans une section de fossé indique effectivement un remplissage que l'on peut dater du II<sup>nd</sup> siècle av. J.-C. (fig.1)

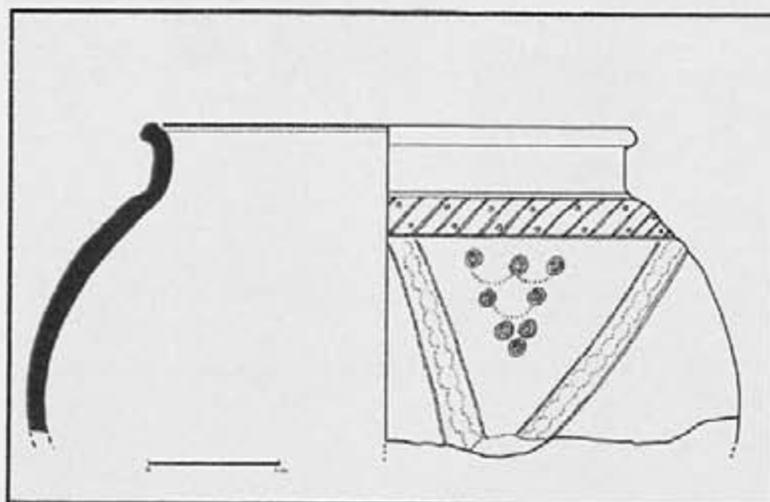


Fig.1 Vase orné provenant du fossé F.01-E

Cela dit, la fourchette de datation de ce mobilier est encore large, les possibilités de réaménagement des fossés très nombreuses. Il est donc possible que ce petit fossé soit associé à un stade de réaménagement du fossé de l'enclos central.



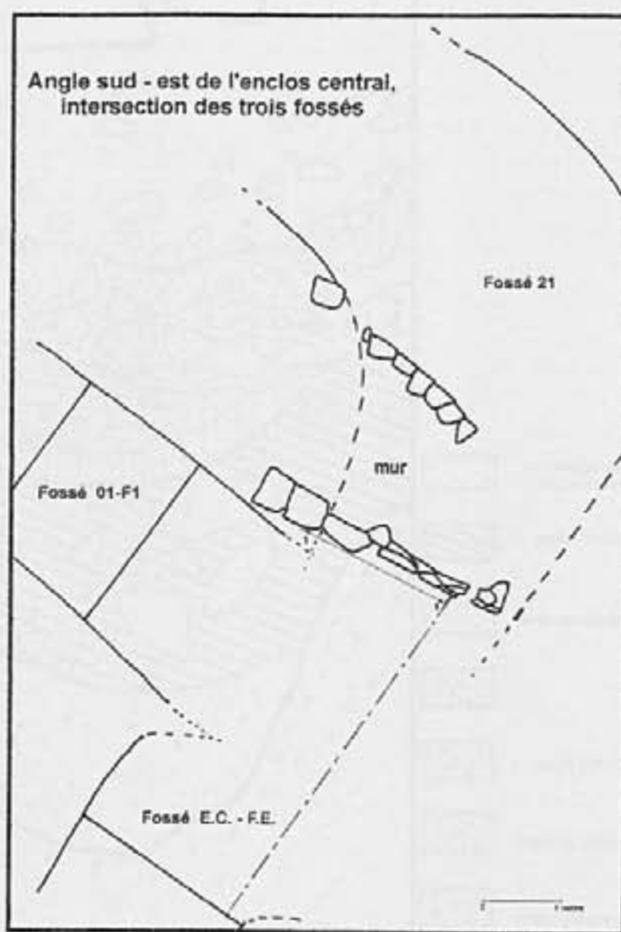
Fossé F. 01-E, en cours de fouilles, au premier plan, l'extrémité Sud ; en second plan, le fossé est de l'enclos central (E.C. F-E)

L'interruption sur 5,40mètres correspond à une entrée marquée par la présence de calages de poteaux. L'amas de pierreux visible en surface du fossé d'enclos central correspond sans doute à cette entrée. L'implantation d'une ouverture de l'enclos à cet endroit a nécessité la mise en place d'une palissade dans le grand fossé d'enceinte. Une coupe longitudinale dans ce dernier doit nous permettre de mieux comprendre le fonctionnement de ce nouveau système.

D'ores et déjà, le nombre d'entrées pratiquées dans l'enclos central peut surprendre. Aux deux ouvertures pressenties sur le côté est, il faut ajouter l'entrée fortifiée vers le nord et l'aménagement plus tardif vers le sud. Il est vrai que celles - ci n'ont pas été pratiquées au même moment mais elles témoignent bien des changements apportés à l'ensemble sur une période assez courte.

Le fossé F.01-E se poursuit vers le sud sur une longueur de 5 mètres puis s'interrompt. De toute évidence, le nouveau fossé découvert au sud (F.01-F1) constitue son retour vers l'est, le vide entre les deux structures correspond sans doute à un talus.

2) L'angle sud - est de l'enclos central. (fig.2)

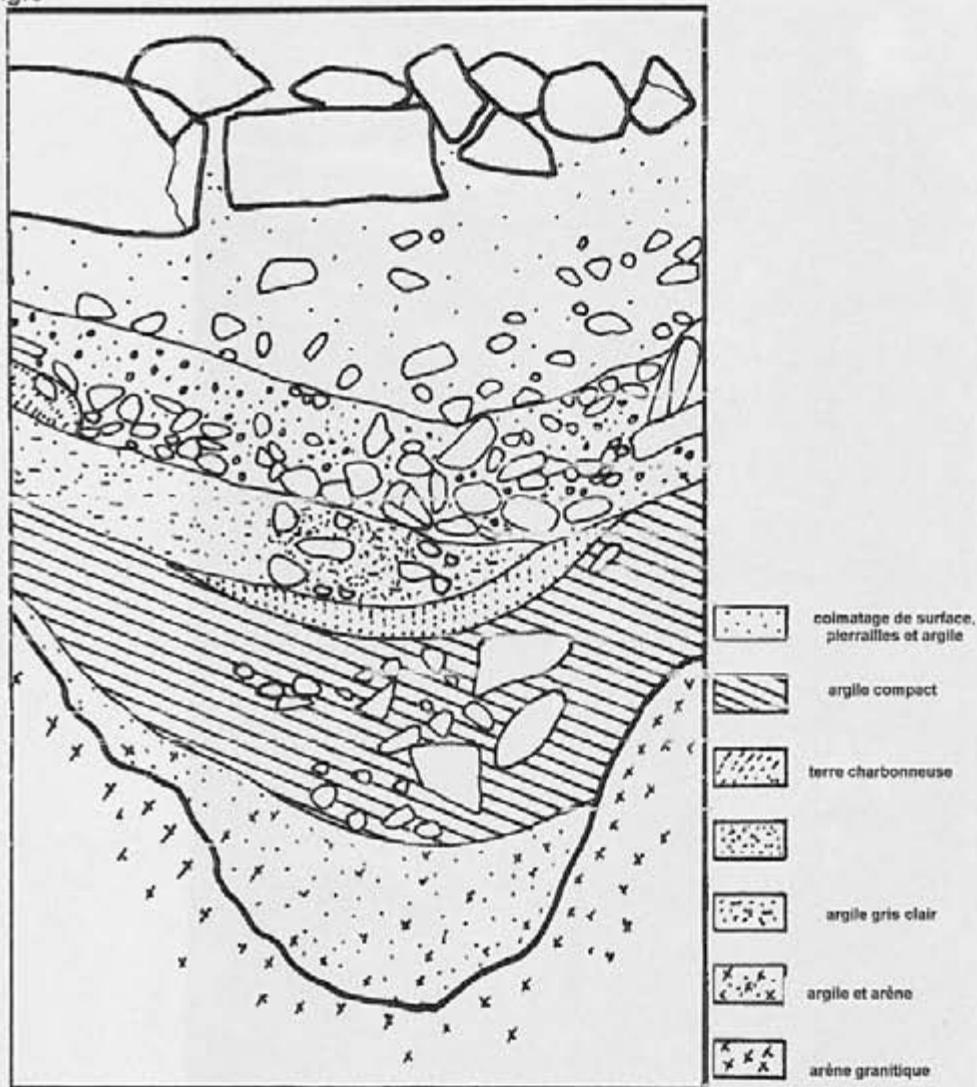


L'extension du décapage vers le sud a mis au jour une série de structures dont l'articulation posent un certain nombre de problèmes.

L'angle sud est de l'enclos central est aussi un point d'intersection de plusieurs fossés.

Le fossé 21 se situe dans le prolongement de la limite est de l'enclos central. Son gabarit est d'ailleurs identique au fossé EC-F.E. Actuellement fouillé sur six mètres, sa profondeur est de 2,20mètres pour une largeur variant de 4 à 5mètres. Son remplissage en profondeur a fourni des fragments de meules rotatives, un creuset pratiquement intact ainsi que de la céramique semblable à celle que l'on retrouve dans le fossé de l'enclos central.

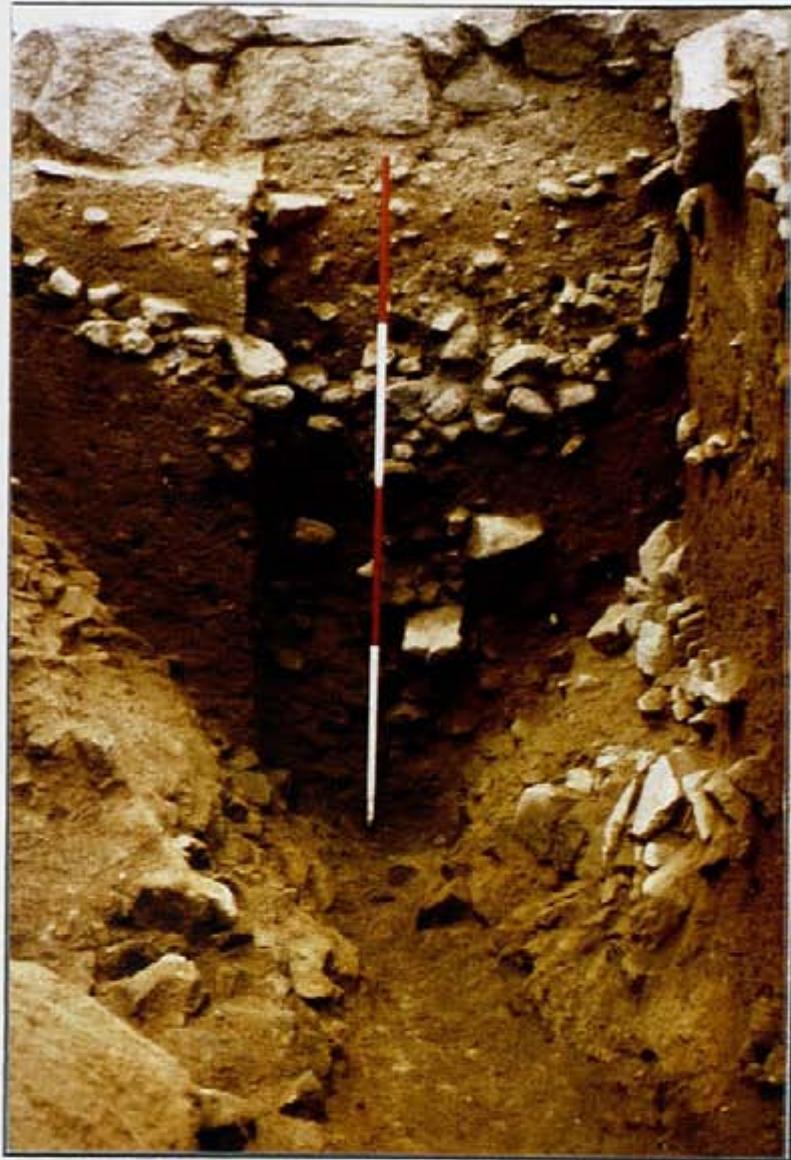
Fig.3



fossé 21, coupe 1 -1, niveau franchissement du mur

Rectiligne sur huit mètres, il vire à angle droit vers l'est en gardant son importance. L'étude de ce nouveau fossé reste très limitée pour l'instant. La nature de son comblement en surface a rendu bien difficile son repérage.

Le franchissement du fossé 21 par un puissant mur a en effet nécessité un remblaiement de l'angle sur une épaisseur de 0,60 à 0,80mètre. Cette zone d'argile et de pierrailles ne diffère pas de l'environnement naturel du fossé.



fossé 21, coupe 1-1 au niveau du franchissement par un mur.

Le mur, large de 2, 70mètres au maximum, est composé de deux parements séparés par une masse d'argile compact et stérile. Le parement nord est constitué de très gros blocs dont certains, quadrangulaires, atteignent 0,60m de long. Vers le sud, l'appareillage est constitué de pierres de tailles moins importantes. Dans le détail, on s'aperçoit que la largeur varie et que l'extrémité ouest n'atteint plus que 2mètres. Il est certain que la structure offre un aspect très résiduel mais il est bien possible que ce mur se termine par un rétrécissement en pointe à l'ouest, la pierre d'extrémité ouest du parement nord peut d'ailleurs former un angle. Dans ce cas, l'extrémité du mur correspond à l'angle sud-est de l'enclos central. Nous ne disposons pas encore d'une vision globale de l'ensemble mais cette découverte est importante car elle sous - entend l'existence d'une structure défensive et elle laisse penser que le site, dans sa troisième phase d'utilisation, se développe vers l'est.

Il est cependant possible que les vestiges du mur ne soient présents que dans ce lieu présent. Ils sont manifestement associés à la stabilisation du remplissage du fossé 21. La taille des blocs, vers le nord, et la qualité du compactage de surface ont préservé la structure à cet endroit et il est même possible qu'il s'agisse en fait des fondations massives du mur qui aient subsisté dans le fossé. Elles auraient dans ce cas protégé quelques lambeaux du parement sud, cette hypothèse relativise donc la puissance du mur qui, à première vue ne peut pas être considéré comme un véritable rempart.(fig.3)



Fossé 21, coupe 2-2, on remarque au niveau supérieur, les limites du remblaiement préalable à la mise en place du mur.

#### Le fossé 01-F1

Le mur est positionné entre deux fossés qui le bordent : le fossé 21, dont nous venons de parler et le fossé 01-F1 considéré comme le prolongement du petit fossé F 01-E. Cependant, sa profondeur atteint 1,60m à l'extrémité ouest pour une largeur de 2mètres; actuellement visible sur 8,50mètres, il a fait l'objet d'un sondage manuel sur 4mètres. Le mobilier retiré actuellement n'est pas significatif et ne donne pas d'indications chronologiques précises. Les coupes indiquent qu'il a dû recevoir une palissade.

Le tracé de ce fossé est rectiligne et doit se joindre, neuf mètres au sud-est à une section (S.1 F.1) fouillée au cours du premier sondage en 1992.

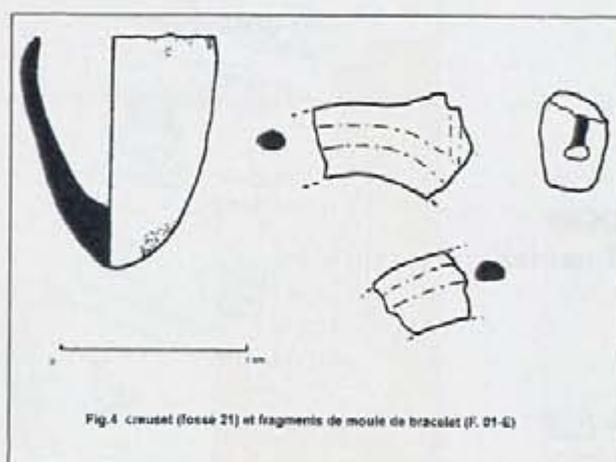
Enfin, la fouille de l'enclos central est en cours d'achèvement, la campagne 2001 n'a pas apporté d'informations supplémentaires sur son utilisation et son organisation interne. A la phase trois, il abritait donc deux constructions situées dans deux angles opposés. L'organisation générale des structures, la partition interne matérialisée par une palissade et une entrée axiale par rapport au sud de l'enclos, indiquent donc une occupation qui n'a rien de dense dans cet enclos.

Les traces visibles dans la zone sud-est dégagée en 2001 indiquent, par contre, que les vestiges d'occupation existent à l'extérieur de l'enceinte quadrangulaire. A défaut d'une étude plus complète, l'hypothèse d'un habitat s'étendant vers l'est où les contraintes topographiques n'existent pas peu paraître risquée. On peut imaginer que l'enclos central, calé contre le talweg à l'ouest et protégé au sud et au nord par deux « avant-cour » a une fonction particulière, isolée ou protégée d'autres structures vers l'est. Il faut noter que l'avant cour nord possède une entrée nettement décalée vers l'est. On ne connaît pas encore le développement de son fossé vers l'est ni ce que peut réserver la fouille de l'angle nord est de l'enclos central. Les possibilités de raccordement entre structures sont nombreuses mais il est évident que la partie est du plateau du plateau n'a pas été délaissée à ce moment.

## BILAN DE L'OPERATION ET PREVISIONS POUR L'ANNEE 2002

Les objectifs prévus à l'issue du programme 1998-2000 ont été largement atteints pour cette année. Les résultats sont particulièrement positifs car ils nous permettent d'envisager les deux dernières années du programme en cours de façon claire et satisfaisante.

La découverte de plusieurs indices liés à la métallurgie sur le site n'est pas une nouveauté. Mais les fragments d'un moule destiné à la fabrication d'un bracelet, dans le fossé F. 01-F1 et un creuset issu du fossé 21 impliquent une activité artisanale qui dépasse le stade d'une économie strictement agricole. (fig.4).

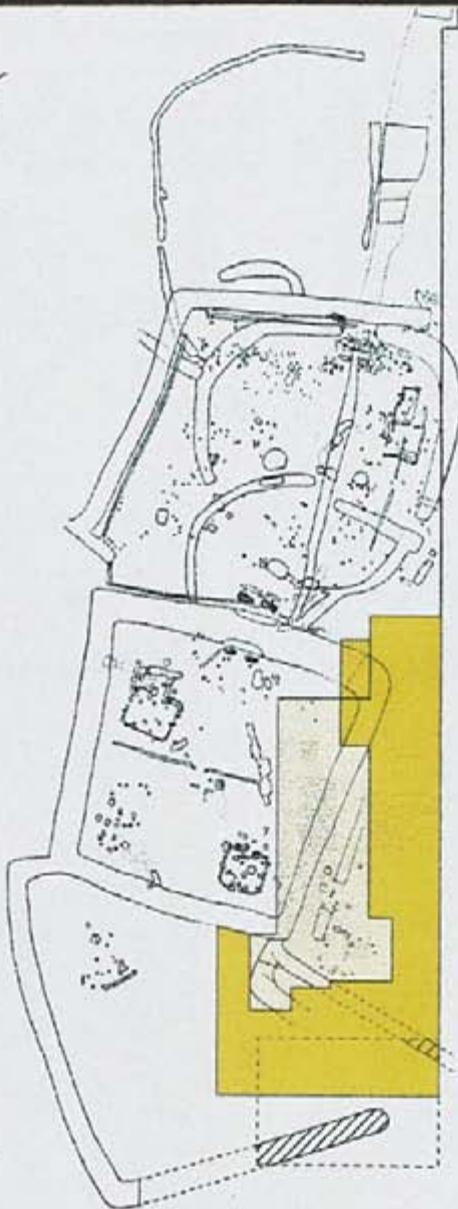


Les directions de recherches sont bien définies et correspondent aux objectifs fixés en 2000. La poursuite du décapage vers l'est et le sud est s'impose. L'extension de la recherche dans cette zone doit préciser le développement du site vers l'est mais aussi l'articulation entre l'enclos sud et la partie centrale du site. Cela devrait aussi permettre de repérer le tracé du fossé 21. A ce propos, il faut rappeler que le prolongement de ce fossé n'a pas été repéré lors du sondage 1992. Il est vrai que la nature de son comblement superficiel, si elle est identique sur l'ensemble du tracé peut prêter à confusion.

Une campagne de prospection électrique doit être menée, dans le cadre d'un stage, par des étudiants en géophysique de l'Université de Bretagne Occidentale. Elle concerne la partie est du plateau et, compte tenu des structures découvertes à ce jour, il est possible que les résultats de ce travail soient positifs.

En octobre 2000 Mademoiselle Marion PEREZ a soutenu un mémoire de maîtrise concernant « La céramique des fossés de la phase 3 du site de l'âge du Fer de Kerven-Teignouse à Inguiniel (Morbihan) ». Ce travail a obtenu une mention très bien, il est joint en annexe de ce rapport.

Enfin, le site internet de Kerven Teignouse est mis en ligne depuis l'été 2000. Une prochaine mise à jour doit tenir compte des derniers résultats, mentionnés ici. Le site est accessible sur : <http://perso.libertysurf.fr/erbo>



## INGUINIEL Kerven Teignouse

-  Trouées 1982
-  Zone étudiée en 2001
-  Surface proposée pour le campement 3002
-  Projection de réorganisation graphique d'après les données de 2001

0 5 m